BROAN®

SÉRIE PM250

MODULE DE HOTTE ENCASTRABLE

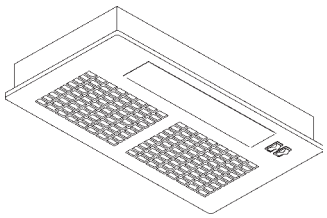

ENREGISTREZ VOS PRODUITS EN LIGNE À www.broan.com/register

LISEZ ET CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

⚠ POUR UTILISATION DOMESTIQUE SEULEMENT ⚠

⚠ AVERTISSEMENT

AFIN DE RÉDUIRE LES RISQUES D'INCENDIE, D'ÉLECTROCUTION OU DE BLESSURES CORPORELLES, OBSERVEZ LES INSTRUCTIONS SUIVANTES :

1. N'utilisez cet appareil que de la façon prévue par le constructeur. Si vous avez des problèmes, contactez le fabriquant à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués dans la garantie.
2. Avant de nettoyer ou de réparer l'appareil, coupez le courant au panneau d'alimentation et verrouillez-en l'accès afin d'éviter sa remise en marche accidentelle. Si le panneau d'alimentation ne peut être verrouillé, apposez un avertissement bien en évidence, par exemple une étiquette de couleur vive.
3. Les travaux d'installation et de raccordement électrique doivent être effectués par du personnel qualifié en respectant les normes et règlements en vigueur, y compris les normes et codes de bâtiment en matière de prévention d'incendie.
4. Une circulation d'air efficace est requise afin d'assurer la combustion et l'évacuation complète des gaz par la cheminée des équipements à combustion pour prévenir les retours de cheminée. Conformez-vous aux instructions et aux standards de sécurité des manufacturiers d'équipement de chauffage, tels qu'ils sont publiés par la *National Fire Protection Association* (NFPA) et l'*American Society for Heating, Refrigeration and Air Conditioning Engineers* (ASHRAE) ainsi que les responsables des codes locaux.
5. Lorsque vous coupez ou perforez un mur ou un plafond, prenez garde de ne pas endommager les fils électriques ou autre installation qui pourraient y être dissimulés.
6. Les conduits de l'installation doivent toujours évacuer l'air à l'extérieur.
7. N'utilisez pas cet appareil avec une autre commande de vitesse à semi-conducteur.
8. Pour réduire les risques d'incendie, n'utilisez que des conduits en métal.
9. Cet appareil doit être relié à une mise à la terre.

POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE FEU DE CUISINIÈRE :

A. Ne laissez jamais les appareils de cuisson sans surveillance lorsqu'ils sont réglés à feu vif. Les débordements engendrent de la fumée et des déversements graisseux pouvant s'enflammer. Chauffez l'huile lentement, à feu doux ou moyen.
B. Mettez toujours le module en marche lorsque vous cuisinez à feu vif ou que vous cuisinez des mets flambés (par ex. : crêpes Suzette, cerises jubilé, steak au poivre flambé).
C. Nettoyez régulièrement les pales du ventilateur. Ne laissez pas la graisse s'accumuler sur le ventilateur ou le filtre.
D. Utilisez le bon format de casserole. Servez-vous toujours d'ustensiles de cuisson appropriés à la dimension de la surface chauffante.

⚠ AVERTISSEMENT

AFIN D'ÉVITER TOUS RISQUES DE BLESSURE LORS D'UN FEU DE CUISINIÈRE, OBSERVEZ LES INSTRUCTIONS SUIVANTES* :

1. ÉTOUFFEZ LES FLAMMES à l'aide d'un couvercle le plus hermétique possible, une plaque à biscuits ou un plateau en métal, puis éteignez le brûleur. ATTENTION de NE PAS VOUS BRÛLER. Si les flammes ne s'éteignent pas immédiatement, SORTEZ ET APPELEZ LES POMPIERS.
2. NE PRENEZ JAMAIS EN MAIN UNE POÊLE OU UNE CASSEROLE QUI A PRIS FEU - vous pourriez vous brûler.
3. N'UTILISEZ PAS D'EAU, ni de torchons ou de serviettes mouillés - vous provoqueriez une violente explosion de vapeur.
4. Utilisez un extincteur SEULEMENT LORSQUE :
   A. Vous savez qu'il s'agit d'un extincteur de classe ABC et que vous en connaissez le fonctionnement.
   B. L'incendie est petit et limité à l'endroit où il a débuté.
   C. Les pompiers ont été avisés.
   D. Vous pouvez combattre l'incendie en ayant accès à une sortie de secours.

   * Tirées du *Kitchen Fire Safety Tips* publié par la NFPA.

⚠ ATTENTION

1. Pour usage intérieur seulement.
2. Afin de réduire les risques d'incendie et d'évacuer correctement l'air, assurez-vous d'évacuer l'air à l'extérieur. N'évacuez pas l'air dans des espaces clos comme l'intérieur des murs ou d'un plafond, dans le grenier, faux-plafond ou garage.
3. Faites très attention lors de l'utilisation de produits nettoyants ou de détergents.
4. Évitez d'utiliser sous le module des produits alimentaires pouvant s'enflammer.
5. N'utilisez cet appareil que pour une ventilation générale. Ne l'utilisez pas pour évacuer des matières ou des vapeurs dangereuses ou explosives.
6. Pour éviter de causer des dommages au moteur et de rendre les rotors bruyants et/ou déséquilibrés, gardez votre appareil à l'abri des poussières de gypse et de construction ou de rénovation, etc.
7. Le moteur de votre module possède une protection thermique qui l'arrêtera automatiquement s'il surchauffe. Il redémarrera automatiquement une fois refroidi. Si le moteur continue de s'éteindre et de remettre en marche, faites vérifier votre module.
8. Pour une meilleure évacuation des odeurs de cuisson, le bas de votre module devrait être à un minimum de 24 po (60 cm) et à un maximum de 30 po (76 cm) au-dessus de la surface de cuisson.
9. Il est recommandé de confier l'installation de ce module à deux personnes.
10. Ce module ne doit être utilisé qu'avec un ensemble de cordon d'alimentation approuvé.
11. Nous vous recommandons de lire l'étiquette indiquant les caractéristiques de votre module pour de plus amples renseignements et exigences.

INSTALLATION DU SYSTÈME DE CONDUITS

NOTE : Pour réduire les risques d'incendie, n'utilisez que des conduits en métal.

1. Déterminer par où passera le conduit, entre votre module et l'extérieur (Réf. Figure 1).
2. Un conduit droit et court permettra à votre module de fonctionner plus efficacement.
3. Un conduit long avec des coudes et des transitions réduira la performance de votre module. En utiliser le moins possible. Pour une grande distance, il faut un conduit d'évacuation d'air au diamètre plus grand.
4. Installer un capuchon de toit ou de mur. Relier le conduit rond en métal au capuchon, puis acheminer le conduit jusqu'à l'emplacement de votre module. Sceller hermétiquement les raccords à l'aide de ruban à conduits.

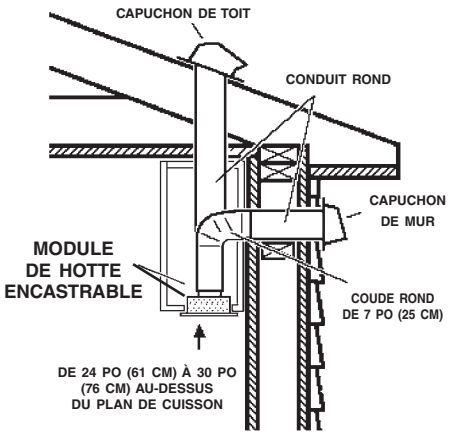

FIG. 1

INSTALLATION DU MODULE

NOTE : le module doit être installé à l'intérieur de l'armoire à 1 po (2,5 cm) minimum du mur arrière de l'armoire et à 3 po (7,5 cm) de la partie avant de l'armoire.

La hauteur interne minimale de l'armoire doit être de 16 po (40 cm).

Le module doit être installé au centre, au-dessus de la surface de cuisson.

1. Découper un trou au fond de l'armoire en utilisant les dimensions indiquées à la Fig. 2.
2. Dévisser les quatre (4) vis « A » et retirer la grille en métal (Fig. 3).
3. NOTE : Pour les installations où le module se trouve à moins de 30 po (76 cm) au-dessus du plan de cuisson, il est recommandé de le monter dans un revêtement d'armoire en métal ou dans un matériau incombustible. Cette précaution facilitera le nettoyage et protégera l'armoire (Fig. 3A).
4. Placer la hotte dans le meuble (Fig. 3) ou dans la gaine en métal (Fig. 3A) et la fixer à l'aide des quatre (4) vis « B » de montage pour tôle. (Fig. 3 – installation arrière en bois – épaisseur recommandée 1/2 - 3/4 po).

   (Pour un autre type de montage, utiliser des vis d'assemblage avec des rondelles et des écrous. Cette méthode de montage doit être faite avant l'installation de la gaine métallique).
5. Pour une configuration à recirculation, installer le filtre à charbon avant de réinstaller la grille (voir la section « Installation du filtre à charbon »).
6. Réinstaller la grille après avoir effectué le raccordement électrique.

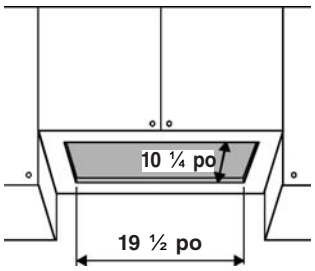

FIG. 2

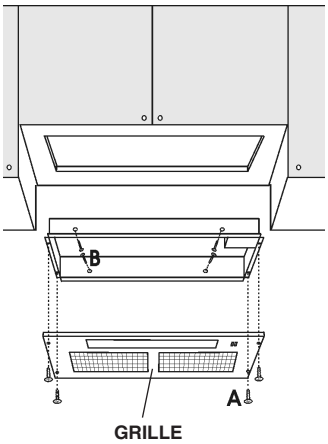

FIG. 3

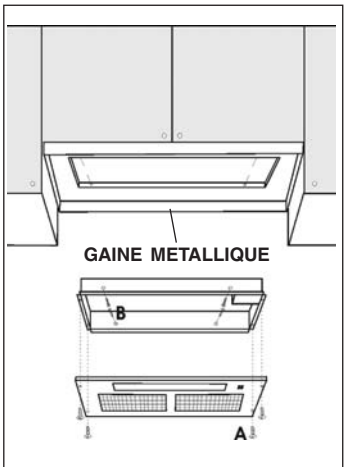

FIG. 3A

RACCORDEMENT DES CONDUITS

Hottes à évacuation

1. À l'aide d'un **conduit rond de 7 po (17,8 cm) en métal**, relier le **collier d'évacuation** du module au système d'évacuation. Un clapet rond de 7 po (17,8 cm) peut être utilisé comme option (vendu séparément).
2. Sceller hermétiquement les raccords à l'aide de **ruban à conduits**.

Hottes à recirculation

1. Relier un **conduit rond de 7 po (17,8 cm) en métal** à la bouche d'évacuation pour que l'air soit évacué hors de l'armoire et retourné dans la pièce.
2. Sceller hermétiquement les raccords à l'aide de **ruban à conduits**.

INSTALLATION DU FILTRE À CHARBON

1. Enlever les fils métalliques (Fig. 7) et s'en défaire.
2. Installer le filtre à charbon par-dessus le filtre à graisses et le tenir en place au moyen de fils métalliques fournis avec le filtre à charbon (Fig. 4).

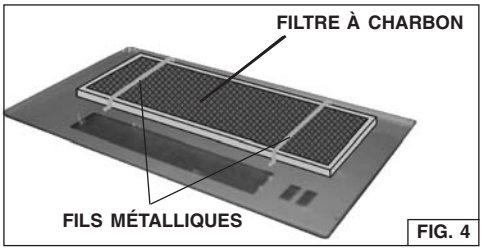

FIG. 4

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

NOTE : ce modèle de module doit être correctement relié à la terre. Cet appareil devrait être installé par un électricien conformément aux normes locales et nationales en matière d'électricité.

Faire passer le fil dans l'orifice pour câble supérieur à l'aide d'un serre-fil.

Retirer les deux (2) vis du couvercle latéral de la boîte de jonction et effectuer le raccordement électrique. Relier les deux fils blancs au fil blanc d'alimentation à l'aide d'un connecteur approprié, puis relier le fil noir au fil noir et le fil vert au fil vert.

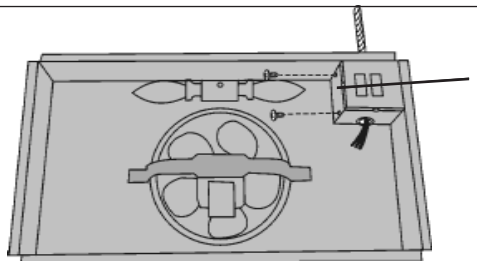

FIG. 5

FONCTIONNEMENT

Commandes

L'interrupteur d'élairage : allume et éteint les lampes.

L'interrupteur du ventilateur : permet de sélectionner la vitesse de fonctionnement.

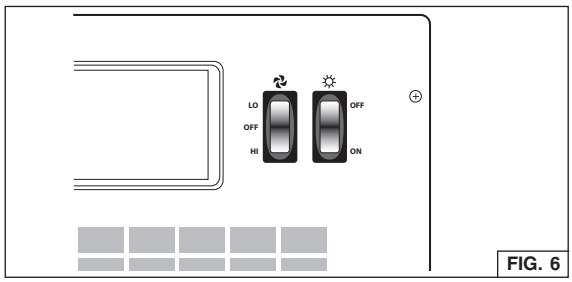

FIG. 6

ENTRETIEN

COUPER TOUJOURS L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE AVANT D'EFFECTUER UNE QUELCONQUE OPÉRATION SUR L'APPAREIL.

Filtre à graisses

Le **filtre à graisses** doit être nettoyé fréquemment. Utiliser une solution d'eau chaude additionnée de détergent. Le filtre à graisses peut être lavé au lave-vaisselle.

Pour enlever le filtre à graisses, retirer les quatre (4) vis ainsi que la grille en métal. Enlever les fils métalliques, puis retirer le filtre à graisses.

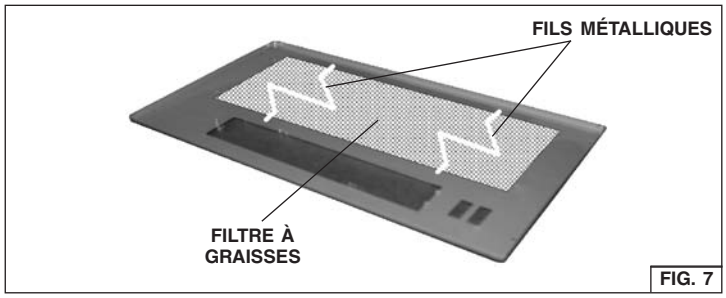

FIG. 7

Filtre à charbon

Le filtre à charbon devrait être changé tous les six mois.

Pour retirer le filtre à charbon:

1. Retirer la grille en enlevant les quatre (4) vis « A » de 3,9 mm x 6 mm (Fig. 3).
2. Enlever les fils métalliques (Fig. 4) et remplacer le filtre à charbon.

Nettoyage

Un entretien ponctuel contribuera à préserver l'apparence de la hotte.

- Nettoyer à l'eau chaude additionnée d'un détergent doux seulement.
- Procéder à un rinçage à l'eau claire après chaque nettoyage.
- Essuyer à l'aide d'un chiffon propre et doux.

Ampoules

Ce type de module requiert deux ampoules de 40 W (non comprises).

Pour changer les ampoules :

1. Retirer la vis de 2,9 mm x 9,5 mm retenant le diffuseur.
2. Tirer le diffuseur vers le bas pour l'enlever.
3. Remplacer par des ampoules de même type (ampoule à petit culot de 40 W/120 V max).

ATTENTION : L'AMPOULE PEUT ÊTRE CHAUDE!

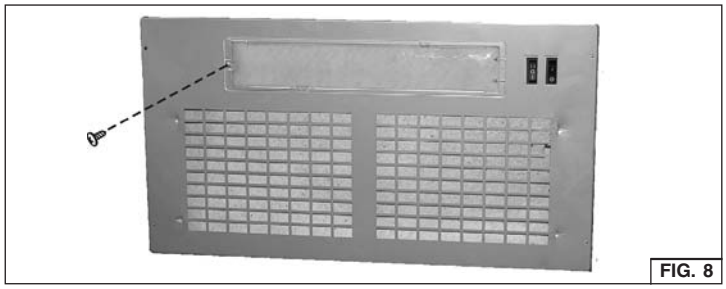
FIG. 8

LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE

REPÈRE	N° DE PIÈCE	DESCRIPTION
5	97018550	Grille (Argent)
9	99010370	Filtre à graisses
23	B03295095	Boîtier de douille supérieur
24	B03295094	Boîtier de douille inférieur
27	98010831	Fil métallique
28	B02300280	Douille
29	B03294757	Diffuseur
230	98010828	Boîtier de commandes
236	99030347	Interrupteur du ventilateur (Noir)
237	99030342	Interrupteur d'éclairage (Noir)
332	98010839	Couvercle de commandes
415	99400048	Bague anti-traction
Non représenté	97018559	Accessoires de quincaillerie
CAS	R730090	Bloc ventilateur
-	97018557	Assemblage douille (repères nos 24, 23 et 28)
-	-	« Ampoules à petit culot de 40 W max non comprises »
-	B08999040	Ensemble de recirculation (à acheter séparément)

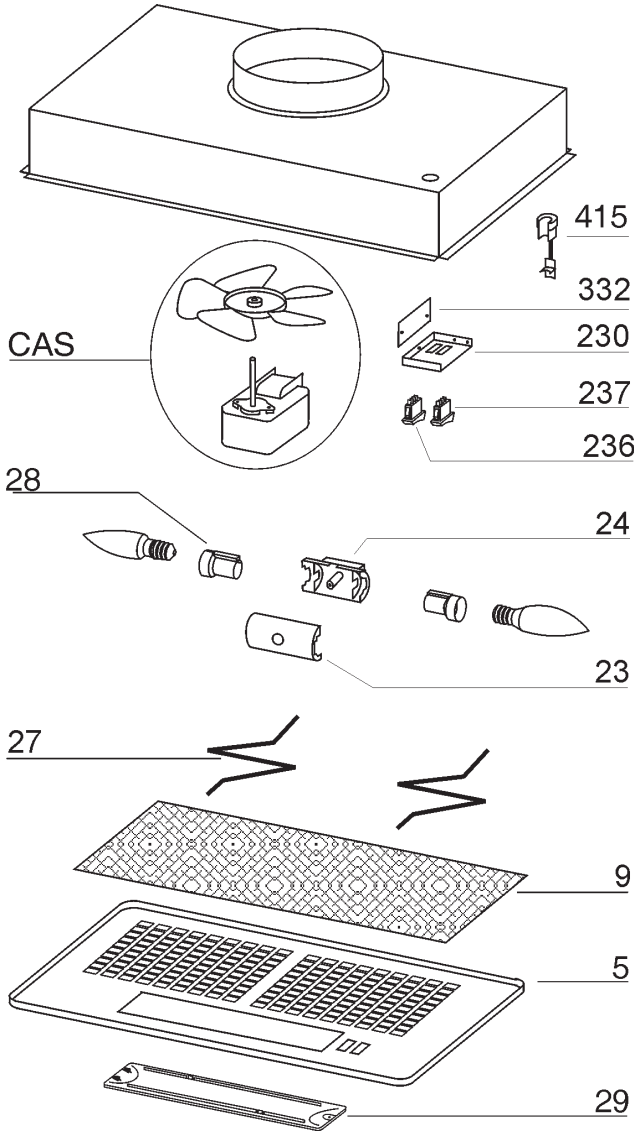

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN BROAN-NUTONE

Broan-NuTone garantit à l'acheteur original que les produits vendus en vertu de la présente sont libres de tout vice de matériau ou de fabrication pour une période d'un an à compter de la date d'achat originale. CETTE GARANTIE NE COMPORTE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

Durant cette période d'un an, Broan-NuTone réparera ou remplacera gratuitement, à sa discrétion, tout produit ou toute pièce jugés défectueux dans des conditions normales d'utilisation.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX TUBES FLUORESCENTS ET AUX DÉMARREURS, NI AUX AMPOULES HALOGÈNES OU INCANDESCENTES, FUSIBLES, FILTRES, CONDUITS, CAPUCHONS DE TOIT, CAPUCHONS MURAUX ET AUTRES ACCESSOIRES POUR CONDUITS. Cette garantie ne couvre pas (a) les frais d'entretien ou de service normaux ni (b) tout produit ou toute pièce soumis à un abus, une négligence, un accident, un entretien ou une réparation inadéquats (autres que ceux effectués par Broan-NuTone), une mauvaise installation ou une installation contraire aux instructions recommandées.

La durée de toute garantie tacite est limitée à la période d'un an stipulée pour la garantie expresse. Certains territoires ou provinces interdisant de limiter la durée d'une garantie tacite, la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre situation.

L'OBLIGATION POUR BROAN-NUTONE DE RÉPARER OU DE REMPLACER LE PRODUIT, À SA DISCRÉTION, CONSTITUE LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. BROAN-NUTONE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS NI DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DU RENDEMENT DU PRODUIT. Certains territoires ou provinces ne permettant pas la limitation ou l'exclusion des dommages indirects ou consécutifs, la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre situation.

La présente garantie vous confère des droits spécifiques reconnus par la loi. D'autres droits pourraient également vous être accordés selon la législation locale en vigueur. La présente garantie remplace toutes les autres garanties précédentes.

Pour vous prévaloir de cette garantie, vous devez (a) aviser Broan-NuTone à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués ci-dessous, (b) donner le numéro de modèle du produit et le numéro d'identification de la pièce et (c) décrire la nature de la défectuosité du produit ou de la pièce. Lors de votre demande de garantie, vous devez présenter une preuve de la date d'achat originale.

Broan-NuTone LLC, 926 W. State Street, Hartford, Wisconsin 53027 www.broan.com 800-558-1711
Broan-NuTone Canada, Inc., 1140 Tristar Drive, Mississauga, Ontario L5T 1H9 www.broan.ca 877-896-1119